

LA FRANCE : UN TERREAU D'OPPOSITION AU TTIP ?

Elvire Fabry | *chercheur senior à l'Institut Jacques Delors*

RÉSUMÉ

Deux ans après le lancement des négociations d'un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) en juillet 2013, l'évolution de l'opinion publique française intrigue.

“ L'ÉVOLUTION DE L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE INTRIGUE ”

On s'attendait à ce que l'opposition au TTIP vienne d'abord de la France, où l'opinion publique est traditionnellement réticente à l'ouverture des échanges. Mais en novembre 2014, alors que 58% des Européens et 25 États membres sur 28 se disaient favorables au TTIP, les Français affichaient 50% d'avis favorables et les Allemands avaient pris la tête de l'opposition au TTIP.

Le basculement de l'opinion publique allemande au printemps 2014 n'avait pas été anticipé, tant l'économie allemande est tournée vers les exportations et tant son gouvernement a été actif pour soutenir le lancement des négociations.

Le débat public sur le TTIP ne s'est amorcé réellement dans l'Hexagone qu'à partir de la campagne des élections européennes de mai 2014. Les partis minoritaires qui s'opposaient à la négociation ont alors attiré l'attention de l'opinion publique sur les enjeux sanitaires, phytosanitaires et environnementaux de la négociation. Les deux grandes familles politiques traditionnelles avaient adopté une attitude prudente, voire une stratégie d'évitement et tardaient encore à l'automne 2014 à clarifier leur position.

Cependant, au tournant de l'été 2014, l'inclusion d'un mécanisme de règlement des différends entre investisseur et État s'est imposée comme un catalyseur de craintes beaucoup plus mobilisateur et est parvenue aujourd'hui à coaliser une opposition transpartisane qui contribue à accroître les doutes sur les bénéfices escomptés de l'accord.

“ L'ATTENTION SE PORTE SUR UNE TRANSMISSION POSSIBLE DE LA DYNAMIQUE D'OPPOSITION EN ALLEMAGNE CHEZ LE VOISIN FRANÇAIS ”

La défiance de l'opinion allemande reste le foyer principal de la contestation. Mais l'attention se porte à présent sur une transmission possible de la dynamique d'opposition chez le voisin français.

La discrétion du gouvernement sur ce dossier a jusqu'ici contribué à circonscrire l'opposition transpartisane sur l'enjeu de l'ISDS sans inciter les partis majoritaires à s'engager plus activement dans un débat public sur les autres enjeux de la négociation. Mais cette prudence pourrait bien s'avérer problématique à mesure que l'on s'approchera d'un accord. Sur le chemin des élections présidentielles de 2017, François Hollande pourrait se trouver embarrassé par le dossier du TTIP, qui risque tout aussi bien de devenir le nouvel épouvantail d'une mondialisation mal maîtrisée.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. Un débat dominé par les partis minoritaires et la société civile	4
1.1. L'opinion publique française sur la bascule	4
1.2. Des opposants actifs au TTIP	5
1.3. Une défense discrète	8
1.4. Un camp des indécis majoritaire mais de plus en plus sceptique	9
2. La prudence du gouvernement français	9
3. L'ISDS : un catalyseur d'opposition	11
3.1. Des craintes relayées au plus haut niveau	11
3.2. Hésitations franco-allemandes	12
4. Le débat « TTIP » au miroir des peurs françaises	13
4.1. La persistance du malaise français vis-à-vis de la mondialisation	13
4.2. Une méfiance traditionnelle vis-à-vis des États-Unis	15
CONCLUSION	17
SUR LES MÊMES THÈMES...	18

INTRODUCTION

Deux ans après le lancement des négociations d'un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)¹ en juillet 2013, l'évolution de l'opinion publique française intrigue. On s'attendait à ce que l'opposition au TTIP vienne d'abord de la France, où l'opinion publique est traditionnellement réticente à l'ouverture des échanges. Mais en novembre 2014, alors que 58% des Européens et 25 États membres sur 28 se disaient favorables au TTIP, les Français affichaient 50% d'avis favorables alors que les Allemands avaient pris la tête de l'opposition au TTIP et avec eux les Autrichiens et les Luxembourgeois².

L'inquiétude de la Commission européenne, qui s'est vue remettre le mandat de négociation par le Conseil européen rassemblant les 28 chefs d'États et de gouvernement et devra soumettre l'accord final à un vote du Conseil, du Parlement européen et probablement des Parlements nationaux³, s'est donc portée depuis l'été 2014 plus spécifiquement sur le cas allemand. Le basculement de l'opinion publique allemande contre le TTIP au printemps 2014 n'avait pas été anticipé, tant l'économie allemande est tournée vers les exportations et tant son gouvernement a été actif pour soutenir le lancement des négociations.

“ L'ATTENTION SE PORTE AUJOURD'HUI SUR UNE TRANSMISSION POSSIBLE DE LA DYNAMIQUE D'OPPOSITION CHEZ LE VOISIN FRANÇAIS ”

Le débat suscité par le TTIP a une intensité variable selon les pays et s'est cristallisé sur des craintes différentes. Tandis qu'il s'est concentré en Allemagne sur l'affaiblissement du pouvoir des *Länder* ou la privatisation de l'approvisionnement en eau et au Royaume-Uni sur la protection du système de santé publique, en France et en Autriche ce sont les enjeux sanitaires, phytosanitaires et environnementaux qui ont prédominé pendant la première année de négociation. Cependant, au tournant de l'été 2014, l'inclusion dans le TTIP d'un mécanisme de règlement des différends entre investisseur et État (ISDS)⁴ s'est imposée comme un catalyseur de craintes beaucoup plus mobilisateur à l'échelle européenne. La défiance de l'opinion allemande reste le foyer principal de la contestation. Mais l'attention se porte aujourd'hui également sur une transmission possible de la dynamique d'opposition chez le voisin français.

Le débat public sur le TTIP ne s'est amorcé réellement en France qu'à partir de la campagne des élections européennes de mai 2014, au cours de laquelle les partis minoritaires (Ecologistes, Front de gauche, Front national) qui s'opposaient à la négociation ont attiré l'attention de l'opinion publique sur cet enjeu. Les deux grandes familles politiques traditionnelles avaient adopté une attitude prudente, voire une stratégie d'évitement et tardaient encore à l'automne 2014 à clarifier leur position. Mais l'ISDS parvient aujourd'hui à coaliser une opposition transpartisane qui contribue à accroître les doutes sur les bénéfices escomptés de l'accord.

1. Les promoteurs utilisent l'acronyme TTIP (Transatlantic trade and investment partnership), tandis que ses opposants mentionnent le TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement) qui évoque le bilan mitigé de l'ALENA ou l'échec de l'ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement).

2. « Eurobaromètre Standard 82 Automne 2014 », Terrain : novembre 2014, Publication : décembre 2014.

3. La ratification par les Parlements nationaux dépend de du périmètre de l'accord final, selon qu'il porte sur des enjeux relevant ou non de compétences partagées entre l'UE et les États membres, comme par exemples certains aspects du régime des investissements. Le gouvernement français estime pour sa part que le CETA et le TTIP sont des accords mixtes (audition de Matthias Fekl au Sénat, 3 février 2015).

4. RDIE en français ou ISDS en anglais, plus communément évoqué dans les débats.

1. Un débat dominé par les partis minoritaires et la société civile

1.1. L'opinion publique française sur la bascule

Il y a peu de données disponibles sur l'opinion des Français sur le TTIP. Le seul sondage mené en France, en dehors des enquêtes Eurobaromètre, a été réalisé quelques jours avant les élections européennes de mai 2014⁵, alors que les enjeux de la négociation faisaient irruption dans le débat public. Il est donc peu étonnant qu'à cette date, seuls 44% des Français disent avoir entendu parler du TTIP, à commencer par les sympathisants de l'extrême gauche et des écologistes qui ont été les plus actifs contre le TTIP. En revanche, il est plus surprenant qu'ils aient approuvé largement ce qui était entrepris dans cette négociation tout en estimant qu'elle serait plus favorable aux États-Unis qu'à l'Europe. Ils étaient en effet 71% à se dire favorables à l'harmonisation des normes et des réglementations européennes et américaines et 68% favorables à la suppression des tarifs douaniers entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis⁶.

Pourtant, dans le même temps, près des deux-tiers des Français (63%) estimaient qu'il devrait surtout bénéficier aux États-Unis et ils étaient 45% à considérer qu'il serait plutôt une menace pour l'UE et 50% encore davantage pour la France. Seuls les sympathisants UMP⁷ considéraient que l'accord serait davantage une chance (42%) qu'une menace (37%) pour l'UE. Les plus sceptiques se trouvaient parmi les sympathisants du FdG et du FN qui jugeaient très majoritairement que ce projet représentait une menace pour l'Europe et davantage encore pour la France.

Par ailleurs, la possibilité qu'un différend entre investisseur et État soit réglé devant un tribunal arbitral international plutôt que devant la justice française était rejetée par une majorité de Français (71%), quelles que soient leur catégorie sociale ou leur orientation politique. Enfin, la confidentialité des négociations était jugée « pas normale » par 70% des Français, seuls 29% jugeant que c'est « normal étant donné les enjeux stratégiques pour les États-Unis et l'UE ».

**“ EN NOVEMBRE 2014,
50% DES FRANÇAIS
INTERROGÉS APPORTAIENT
LEUR SOUTIEN AU TTIP ”**

Six mois plus tard en novembre 2014, une enquête Eurobaromètre⁸ indiquait que l'opinion publique française était très partagée sur le TTIP. Seuls 50% des Français interrogés lui apportaient leur soutien. Sans qu'il y ait une érosion du soutien au TTIP comparable à celle constatée en Allemagne⁹, en Autriche et au Luxembourg, l'opinion publique française se montrait très ambivalente.

5. Ce sondage CSA a été réalisé entre le 14 et le 16 mai 2014 pour le journal *l'Humanité*, auprès d'un échantillon de 1 010 adultes représentatifs de la population.

6. Les réponses étaient assez similaires quelles que soient les catégories sociales et les préférences partisans, à l'exception des sympathisants du Front de Gauche et d'Europe Écologie Les Verts qui étaient plus mitigés.

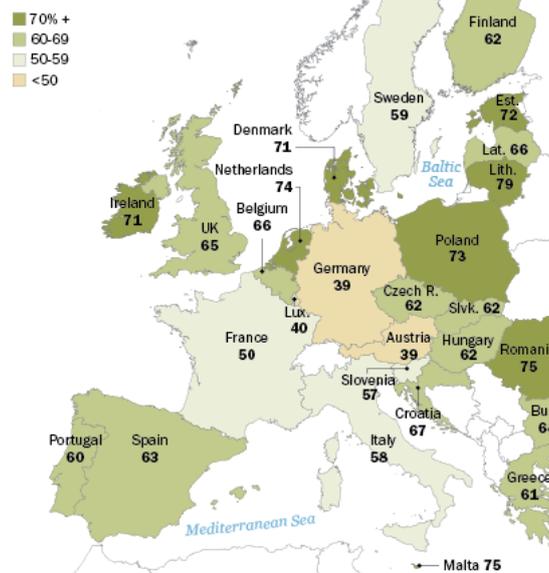
7. UMP (Union pour un mouvement populaire) devenue Les Républicains depuis le 29 mai 2015, FdG (Front de gauche), FN (Front national), PC (Parti communiste), EELV (Europe Écologie Les Verts).

8. « Eurobaromètre Standard 82 », *Ibid.*

9. Le renversement de l'opinion publique allemande contre le TTIP à l'issue de l'affaire des écoutes de la NSA indiquait une corrélation étroite entre les deux phénomènes. « *Germany's Pivotal Role on the Way to TTIP* », Peter Sparding, GMF, novembre 2014.

ILLUSTRATION 1 ► Soutien des pays de l'UE au TTIP avec les États-Unis

% in each country saying they are for a free trade and investment agreement between the EU and the USA



Note: In Cyprus, not pictured, 59% support a EU-US trade agreement.
Source: November 2014 Eurobarometer survey.

PEW RESEARCH CENTER

Source : [Pew Research Center](#), sur la base de l'enquête Eurobaromètre de novembre 2014

1.2. Des opposants actifs au TTIP

Les votes des membres français du Parlement européen en mai 2013 sur le mandat de négociation donné à la Commission européenne laissent déjà entrevoir les tendances qui allaient se dessiner entre les partis politiques français à l'occasion des élections européennes, un an plus tard.

11 élus français du groupe des Verts, les élus du FdG et du FN, 1 élue centriste et 3 élus PS votaient contre l'ouverture des négociations relatives au TTIP. Elle était approuvée par 22 élus UMP et trois élus centristes. Les élus du Modem et 8 élus PS s'abstenaient, et des élus PS, UMP et l'élue du MPF ne prenaient pas part au vote¹⁰. En d'autres termes, les élus Verts, FdG et FN étaient contre, alors que les élus UMP étaient pour et que les élus Modem et PS réservaient leur avis.

“ L'OPPOSITION AU TTIP MOBILISE D'ABORD DES PARTIS POLITIQUES MINORITAIRES ”

Alors que dans certains États membres, comme en Finlande¹¹ ou Espagne, les partis politiques majoritaires sont favorables au TTIP, en France, la discrétion, pendant la première année de négociation des deux grandes familles politiques que sont le PS et l'UMP, a laissé la place à un débat dominé par la société civile et les partis minoritaires.

L'opposition au TTIP mobilise d'abord des partis politiques minoritaires tels qu'Europe Écologie Les Verts, le FdG, le PC et le FN, qui se sont tous engagés

10. « L'UE devrait-elle créer un marché unique avec les États-Unis ? », projet « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Institut Jacques Delors, mai 2015.

11. « Political parties support TTIP », *Finland Times*, 20 mars 2014.

officiellement contre les négociations lors de la campagne des élections européennes de mai 2014. Pour l'eurodéputé Yannick Jadot, vice-président de la commission Commerce international et porte-parole du groupe Verts-ALE sur le TTIP, il faut refuser et combattre « toutes tentatives d'affaiblir les réglementations nationales et européennes en matière d'environnement et de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs et des données personnelles ». Tandis que Jean-Luc Mélenchon (FdG) rappelle qu'il a mis en garde depuis 2008 contre les dangers d'une négociation commerciale avec les États-Unis ; et Marine Le Pen (FN) dénonce « un jeu de massacre ultralibéral » avec « son nivellement des normes vers le bas, sa proposition de justice privée pour les multinationales et bien d'autres mesures dangereuses ».

La filiation libérale des Centristes (UDI, Modem) au Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe ne les a pas conduits à soutenir le TTIP. Bien au contraire, c'est le scepticisme qui s'est affiché pendant la campagne des Européennes, alors que Marielle de Sarnez, tête de liste UDI-Modem, dénonçait un partenariat « au rabais » « qui mettrait en cause l'exigence des standards de qualité et des normes européennes ». L'opposition était plus clairement affichée encore du côté de l'UDI qui publiait une note expliquant son refus¹², relayée par la prise de parole de son vice-président, Jean Arthuis, qui appelait à faire l'Europe fédérale avant de négocier le TTIP¹³. Tandis que le Modem est moins revenu sur ce débat depuis l'été 2014, ce dernier réitère régulièrement l'opposition de l'UDI.

Alors qu'en Europe du Nord, plus fortement dépendante du commerce international et qui a connu une histoire syndicale différente, les syndicats sont plus favorables au TTIP (la confédération syndicale suédoise Saco et les deux autres grandes confédérations suédoises, TCO et LO, sont en faveur du TTIP), en France de nombreux syndicats appellent à stopper les négociations (la Confédération paysanne, la Confédération générale du travail - CGT -, Fédération syndicale unitaire - FSU -, Force ouvrière - FO -, l'Union syndicale Solidaires, ou encore la Coordination nationale des travailleurs portuaires et assimilés - CNTPA -).

Parmi les représentants de la société civile qui s'opposent au TTIP, on retrouve également Attac France, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, des militants anti-gaz de schiste et divers collectifs citoyens.

Les craintes qui dominent dans cette opposition sont d'abord liées à l'abaissement des normes sanitaires, phytosanitaires et environnementales européennes, à la libéralisation des services publics, à la préservation de l'agriculture paysanne et des appellations d'origine (notamment pour le vin et le fromage).

Cette opposition s'est structurée à travers la pétition « Stop TTIP » lancée au cours de l'été 2014 à travers 24 États membres sur internet contre le projet de partenariat. En moins de deux mois la pétition mobilisait un million de signataires. Cependant, si à la date du 8 avril 2015, elle rassemblait 1,65 million de signataires, plus de la moitié (975 680) étaient allemands, à comparer avec 224 233 britanniques et 102 310 français¹⁴ : soit près de cinq fois plus en Allemagne qu'au Royaume-Uni et dix fois plus qu'en France, ou encore cinquante fois plus qu'en Italie. Les organisations de la société civile allemande semblent avoir joué un rôle plus actif dans cette mobilisation. Parmi les signataires, on recensait en effet, à la même date, 14 organisations françaises¹⁵ contre 25 au Royaume Uni et 114 en Allemagne.

Alors que les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la structuration de l'opposition par rapport aux médias traditionnels, on observe également que l'activité des débats sur twitter en juillet 2014 était nettement moins forte en France qu'en Autriche, Allemagne et Belgique¹⁶.

12. « L'UDI s'oppose à l'Accord transatlantique de libre-échange », 2 avril 2014.

13. « 7 bonnes raisons de s'opposer au Traité transatlantique », Jean Arthuis, *Le Figaro*, 10 avril 2014.

14. <https://stop-ttip.org/fr/signatures-selon-les-etats-membres/>

15. AITEC, Attac France, Collectif Causse Méjean - Gaz de Schiste NON, collectif citoyen les Engrenateurs, Collectif Roosevelt, Confédération paysanne, Ensemble, Europe Écologie les Verts, Foodwatch France, France Nature Environnement, Les Jeunes Écologistes, Non au Grand Marché Transatlantique - Stop TAFTA, Nouvelle Donne, Saveurs au Naturel, TTIP-CETA Non Merci.

16. « #TTIP : la structure du débat autour du traité transatlantique sur Twitter », Nikos Smyrniaios, 22 Juillet 2014, *Ephemeron* (collecte de 20 000 tweets comprenant les termes TTIP ou/et TAFTA entre le 16 et le 22 juillet 2014).

ILLUSTRATION 2 ▶ TTIP : la structure du débat autour du traité transatlantique sur Twitter



Source : Nikos Smyrniotis, 22 juillet 2014, Ephemeron (collecte de 20 .000 tweets comprenant les termes TTIP ou/et TAFTA du 16 au 22 juillet 2014).

C'est néanmoins par le biais des représentants de la société civile, organisés au sein du collectif « Stop TAFTA », que le débat est le plus engagé en France. À son initiative, 100 personnalités du monde du spectacle, de la politique, de l'université et des médias se prononçaient le 9 juillet 2014 « contre le traité de libre-échange »¹⁷. De nombreux départements, communes et régions manifestent aussi leur opposition en se déclarant « zones hors TAFTA »¹⁸.

ILLUSTRATION 3 ▶ Carte des collectivités déclarées « hors TAFTA »



Source : Collectif « Stop TAFTA », le 4 juin 2015.

Des manifestations ou événements de mobilisation appelant à bloquer les négociations se sont déroulées à travers tout l'Hexagone dans le cadre d'une journée internationale contre les traités de libre-échange organisée

17. « Rocard, Alevéque, Charb... 100 personnalités disent "non" au traité transatlantique », *Le Parisien*, 9 Juillet 2014 : Parmi les signataires on retrouve l'ancien premier ministre Michel Rocard, Jean-Luc Mélenchon (FdG), les députés (EELV) Yannick Jadot et Karima Delli, la sociologue Dominique Méda, le philosophe Étienne Balibar, le philosophe Marcel Gauchet.

18. Liste sur : <https://stoptafta.wordpress.com/mobilisations/>

le 18 avril 2015¹⁹. Néanmoins, sur les plus de 700 manifestations prévues à travers le monde pour protester contre les accords de libre-échange, selon Attac Allemagne, plus de 200 actions ont eu lieu en Allemagne avec notamment un cortège d'environ 23 000 personnes à Munich, alors que le collectif « Stop-TAFTA » évoquait 70 actions en France.

1.3. Une défense discrète

Le sondage Transatlantic trends, réalisé pour le German Marshall Fund en juin 2014²⁰, montrait que l'UMP serait nettement plus favorable à un rapprochement avec les États-Unis (42%) que le PS (29%). Mais si l'UMP est favorable au TTIP, c'est discrètement – pour ménager son courant souverainiste – et sous conditions. Sans prendre de position directe sur le TTIP dans son programme pour les élections européennes de mai 2014, l'UMP déclarait que « l'époque de l'ouverture naïve de nos marchés doit être révoquée [...] dans le cadre des accords de libre-échange avec les États-Unis, nous devons ensemble défendre une approche réaliste », fondée notamment sur le principe de réciprocité dans l'ouverture des marchés publics, la transparence des négociations, la soumission des importations à des normes éthiques, sanitaires, sociales et environnementales, etc. Le sénateur UMP, Jean Bizet, s'est néanmoins montré inquiet que l'agriculture soit une variable d'ajustement de la négociation ; notamment sur le dossier du lait alors que les importations de fromages progressent en France et que la fin des quotas laitiers fin mars 2015 inquiète les élus des régions productrices de lait.

Le MEDEF (Mouvement des entreprises de France), représentant le patronat, est plus ouvertement favorable. Il estime que les négociations du TTIP sont prometteuses et est en faveur d'un accord ambitieux et équilibré, fondé sur les principes de réciprocité et permettant d'obtenir des règles du jeu équitables entre les entreprises européennes et leurs concurrents américains. Il est également favorable à l'inclusion d'un ISDS.

La CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises) est globalement favorable au TTIP et en particulier au chapitre consacré aux PME, jugé « essentiel pour démultiplier les effets bénéfiques de cet accord sur les PME et les aider à augmenter leurs échanges avec les États-Unis », alors qu'en 2012 les PME représentaient 88% des entreprises européennes qui exportent vers les États-Unis et 28% des exportations européennes vers les États-Unis.

Néanmoins, les grands absents de ce débat sont les représentants des entreprises françaises qui ponctuellement interviennent dans des débats publics mais ne s'engagent pas collectivement à soutenir le projet, comme l'ont fait notamment les représentants des grands fabricants allemands du secteur de l'automobile.

**“ MIEUX S'ARRIMER À
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE
COMME LES ÉTATS-UNIS
QU'À RIEN DU TOUT ”**

Les défenseurs du TTIP invoquent d'abord le coût du non-TTIP, évoqué par la ministre Nicole Bricq comme le besoin de « mieux s'arrimer à une économie dynamique comme les États-Unis qu'à rien du tout », et à son tour par la secrétaire d'État, Fleur Pellerin, le 17 juin 2014 qui appelait à faire face au « déplacement du barycentre des échanges commerciaux américains vers le Pacifique ». Tandis que la production des économies émergentes a dépassé en 2012 celle des vieilles puissances industrielles, l'argument géopolitique visant à anticiper plus activement cette concurrence a été souligné à l'ouverture des négociations, sans que les défenseurs du TTIP ne prennent appui dessus pour développer un narratif audible auprès de l'opinion publique. La difficile évaluation de l'impact du TTIP en matière de création d'emplois et la remise en cause de la précision des études réalisées par divers instituts ont occulté les économies d'échelle qu'une convergence réglementaire procurerait aux entreprises, et notamment aux PME.

19. Carte interactive indiquant l'agenda des conférences et manifestations dans toute l'Europe : <https://www.globaltradeday.org/>
20. *Transatlantic Trends Key findings 2014*, German Marshall Fund of the United States, 2014, p. 17.

1.4. Un camp des indécis majoritaire mais de plus en plus sceptique

« Extrêmement réservé sur l'opportunité de cet accord », le Parti socialiste s'était montré frileux et divisé sur le projet transatlantique en juin 2013. La contrainte de ne pas risquer d'affaiblir le gouvernement, notamment au moment où l'on annonçait une montée du FN lors des échéances électorales de 2014 et 2015, n'a pas favorisé l'émergence d'un consensus chez les socialistes français.

Lors des élections européennes de mai 2014, le PS admettait que le TTIP pouvait avoir des avantages, tout en maintenant des conditions exigeantes pour sa ratification : pas de diminution des normes européennes (maintien du principe de précaution notamment en matière de normes sanitaires et phytosanitaires), exclusion de la protection des données des négociations (maintien d'une législation européenne), forte réglementation des marchés financiers, pas de contournement des procédures législatives démocratiques (nationales et européennes), mise en œuvre des normes fondamentales de l'OIT au niveau fédéral et étatique des États-Unis, transparence des négociations. Le parti critiquait la démagogie de certaines critiques des opposants au TTIP mais s'opposait à l'ISDS²¹.

Pour sa part, la Confédération française des travailleurs (CFDT) réserve sa position. Elle ne refuse pas le principe de l'accord, mais reste vigilante. Marcel Grignard estimait en mai 2014, alors qu'il était secrétaire national responsable de l'international, que « la conclusion de ce traité peut être l'occasion de confirmer les droits fondamentaux des citoyens et des salariés et de renforcer la protection de l'environnement »²². La CFDT refuse néanmoins l'inclusion d'un ISDS en l'état, peu cadré, et privilégierait des alternatives.

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) n'en rejette pas le principe, tout en émettant des réserves dès le printemps 2014 et en restant « vigilante sur l'évolution des négociations », craignant que le TTIP ne remette en cause le modèle alimentaire français et que « sur le volet agricole, alimentaire, et même culturel d'une certaine manière, la France y perde beaucoup plus qu'on n'y gagne sur d'autres secteurs »²³.

2. La prudence du gouvernement français

LE GOUVERNEMENT EST PEU À L'AISE SUR CE DOSSIER"

Depuis l'approbation du mandat de négociation, dans lequel il avait obtenu d'exclure l'audiovisuel au nom de l'exception culturelle, le gouvernement français s'est montré quant à lui très discret et peu à l'aise sur ce dossier.

À la différence d'Angela Merkel, David Cameron ou encore Mariano Rajoy, qui réitéraient régulièrement leur soutien à la négociation, en France, le président français François Hollande n'a pris qu'une fois officiellement la parole sur le TTIP, à l'occasion de sa rencontre avec Barack Obama à Washington en janvier 2014 : « nous avons tout à gagner à aller vite, sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations », avait-il déclaré en révélant un état d'esprit prudent sur cet enjeu.

Ce n'est que le 12 mars 2015, à l'occasion d'un débat avec Florian Philippot, vice-président du FN, que le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, s'est prononcé sur le TTIP, tandis que son homologue allemand, Sigmar Gabriel prend régulièrement la parole sur le sujet, déclarant encore le 23 février 2015 à Berlin, que « nous avons besoin de ces négociations si nous voulons imposer des règles à la mondialisation ».

21. « TTIP : ne pas céder à la démagogie », 22 mai 2014.

22. http://www.cfdt.fr/portail/actualites/international/europe/ttip-les-syndicats-europeens-et-americains-posent-leurs-conditions-srv1_211117

23. <http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/la-fnsea-craint-une-remise-en-cause-du-modele-alimentaire-francais-205-100812.html>

La prudence est également de mise du côté du ministre aux affaires étrangères, Laurent Fabius, qui avait soutenu le rattachement du commerce extérieur aux affaires étrangères lors du remaniement d'août 2014, mais n'a pas « a priori de position pour ou contre » : « si on peut avoir un traité qui permet à l'Europe et à la France d'être plus présents aux États-Unis, pourquoi pas. Mais à condition que nos intérêts soient respectés »²⁴.

Le gouvernement insiste sur de grands principes : le besoin de « transparence », « le respect des préférences collectives », le « maintien du droit des États à réguler » et un « haut niveau de protection de la santé et de l'environnement », ou encore la protection des intérêts de l'agriculture européenne.

Mais c'est sur le besoin de transparence des négociations que le gouvernement s'est en fin de compte le plus fortement engagé, appelant notamment dès le départ à la publication du mandat. Nicole Bricq avait lancé en mars 2013 une consultation publique des acteurs français concernés par la négociation, puis créé en octobre 2013 un comité de suivi stratégique qui a été restructuré par Matthias Fekl autour de deux collègues (l'un pour les parlementaires et l'autre pour la société civile). Cependant Attac-France, la Confédération paysanne, les Amis de la Terre et Solidaires ont décidé en mars 2015 de se retirer de ce comité en dénonçant une parodie de démocratie.

Les inquiétudes se renforcent en France autour de l'idée que le gouvernement français aurait utilisé son joker sur l'exclusion de l'audiovisuel du mandat de négociation alors que des enjeux importants se jouent, notamment pour le secteur agricole français - en particulier à propos de l'augmentation des quotas d'importations américaines.

DEPLACEMENT DE L'OPPOSITION SUR DEUX TERRAINS : CELUI DES DÉTAILS TECHNIQUES ET CELUI DES CRAINTES DIFFUSES QUE LE TTIP PUISSE PORTER ATTEINTE À LA CAPACITÉ DE LÉGIFÉRER

L'approche prudente du gouvernement français est néanmoins confrontée aujourd'hui à un déplacement de l'opposition sur deux terrains.

D'une part, sur celui des détails techniques. À mesure qu'à l'initiative de la nouvelle commissaire au commerce, Cécilia Malmström, la Commission précise plus clairement ses lignes rouges sur divers enjeux²⁵, les craintes irrationnelles de l'importation de bœuf aux hormones ou de poulet chloré laissent la place à des enjeux plus techniques (choix d'une liste positive ou négative pour les services publics qui pourraient être concernés par la libéralisation, rétroactivité ou non d'un ISDS sur les investissements réalisés par le passé, etc.). D'autre part, l'opposition prend appui sur une crainte diffuse que le TTIP puisse porter atteinte à la capacité de légiférer de l'UE et de ses États membres.

Alors que l'opacité des négociations reste activement dénoncée malgré la publication des positions des négociateurs européens²⁶ sur un nombre plus large d'enjeux, une double crainte subsiste : que des détails échappent à la vigilance des citoyens et que la puissance publique et, avec elle, la démocratie soient mises en péril par les multinationales et les États-Unis. L'ISDS, qui cumule technicité et rapport de force entre entreprise et État, parvient dans ce contexte à susciter une opposition transpartisanne très large.

24. « Traité transatlantique : Laurent Fabius n'est « ni pour ni contre », *La Tribune*, 17 Juillet 2014.

25. Pas d'importation des produits aujourd'hui interdits sur le marché européen, non abaissements des normes européennes, liberté des États de décider s'ils souhaitent ou non privatiser certains services publics et possibilité de retour en arrière, etc.

26. Site Internet de la DG Trade.

3. L'ISDS : un catalyseur d'opposition

3.1. Des craintes relayées au plus haut niveau

La crainte suscitée par l'inclusion d'un ISDS²⁷ a été attisée d'une part, par le retard de la publication du mandat de négociation - bloquée par certains États membres pendant dix-huit mois - ; d'autre part, par la complexité de la convergence réglementaire - jamais entreprise dans de telles proportions dans de précédents accords commerciaux et difficilement compréhensible par les citoyens. Au-delà de la reconnaissance mutuelle des normes dont le niveau de précaution serait estimé équivalent, les Européens seraient-ils dépendants des États-Unis pour l'adoption de futures normes ?

La critique la plus forte sur l'ISDS concerne le risque de « gel réglementaire ». Il s'agit de l'incitation que peut avoir un État à retirer ou amender une réglementation, s'il encourt le risque de devoir payer une compensation importante à un investisseur qui pourrait prouver une discrimination indirecte. Sans pouvoir le contraindre à retirer cette réglementation, l'ISDS renforce le sentiment déjà suscité par l'ouverture des marchés que les États perdent progressivement leur autonomie de réglementation. La création d'un Conseil de coopération réglementaire pour l'adoption de futures normes, proposée par les négociateurs européens lors du 8^{ème} cycle de négociation (2-6 février 2015) a renforcé à son tour cette inquiétude, malgré l'absence de compétence contraignante de ce Conseil²⁸.

LES DÉPUTÉS ET SÉNATEURS FRANÇAIS S'ÉTAIENT PRONONCÉS CONTRE L'INCLUSION DE L'ISDS DANS LE MANDAT DE NÉGOCIATION DU TTIP"

Dès le printemps 2013, les députés²⁹ et sénateurs français³⁰ s'étaient prononcés contre l'inclusion de l'ISDS dans le mandat de négociation du TTIP. La proportion du nombre de réponses venant de France à la consultation publique sur l'ISDS, menée par la Commission européenne de mars à juillet 2014, était faible puisqu'elle ne représentait que 6% du total, contre 21,8% venant d'Allemagne, 22,6% d'Autriche et 34,8% du Royaume Uni.

TABLEAU 1 ► Répartition des réponses, par État membre

ÉTAT MEMBRE	NOMBRE DE RÉPONSES	EN % DU TOTAL
Royaume-Uni	52 008	34,8
Autriche	33 753	22,6
Allemagne	32 513	21,8
France	9 791	6,5
Belgique	9 397	6,3
Pays-Bas	4 906	3,3
Espagne	2 537	1,7
<i>Sous-total</i>	<i>144 905</i>	<i>97</i>
Autres États membres	4 494	3
<i>Total</i>	<i>149 399</i>	<i>100</i>

Source : Commission européenne, « Report on the online consultation on investment protection and investor-to-state dispute settlement in the Transatlantic Trade and Investment Partnership agreement », 13 janvier 2014, p. 10.

27. Un ISDS existe par ailleurs dans 108 accords bilatéraux d'investissement signés par la France (Matthias Fekl, 3 février 2015, Sénat).

28. Le Conseil serait conçu comme une plateforme d'échanges d'information entre régulateurs pouvant faciliter l'adoption d'une potentielle norme commune si les objectifs visés de part et d'autres sont équivalents.

29. Rapport fait au nom de la commission des Affaires étrangères sur la proposition de résolution européenne sur le mandat de négociation de l'accord de libre-échange entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, par Seybah Dagoma, 28 mai 2013, Assemblée nationale.

30. Résolution européenne sur l'ouverture de négociations en vue d'un partenariat transatlantique, Sénat, 9 juin 2013.

Cependant, l'importance du nombre total de réponses obtenues (près de 150 000) et la tonalité critique de ces dernières ont marqué un tournant et la critique de l'ISDS s'est renforcée en France à l'automne 2014 : fin novembre, les deux chambres du parlement ont désavoué l'intégration d'un ISDS dans l'accord CETA signé avec le Canada.

Après avoir déjà voté en mai 2014 une résolution qui comportait des mises en garde contre un ISDS dans le TTIP, l'Assemblée nationale a adopté, le 23 novembre 2014, une résolution s'opposant explicitement à l'inclusion de ce mécanisme dans les deux accords, et demandant la réécriture des chapitres 10 et 33 du texte du traité CETA, relatifs à la protection des investissements étrangers. Elle exigeait également des précisions détaillées sur « les modalités de composition, de saisine, de décision et de contrôle du processus de coopération réglementaire ». Le 27 novembre 2014, le Sénat adoptait à son tour un texte « invitant le gouvernement » à une action effective à la révision des deux mêmes chapitres 10 et 33 du CETA afin qu'il garantisse le plein droit des collectivités publiques à exercer leur souveraineté et leur droit à réguler ; avant de voter à l'unanimité le 3 février 2015, en faveur d'une proposition de résolution européenne (PPRE) appelant à abandonner le mécanisme d'arbitrage prévu pour le CETA et étudié pour le TTIP, si aucune évolution du mécanisme n'est négociée.

Ces résolutions sans valeur contraignante marquent l'opposition claire de la représentation nationale à l'inclusion d'un ISDS en l'état, alors que la succession de nominations au commerce extérieur³¹ depuis le lancement des négociations n'a pas favorisé la cohérence de la communication officielle sur ce point. Nicole Bricq avait critiqué ce mécanisme le 30 janvier 2014, affirmant que « La France n'est pas favorable à l'inclusion d'une clause de règlement des différends entre investisseur et État dans l'accord »³². Fleur Pellerin avait pour sa part vanté les mérites du mécanisme devant les députés en juin 2014. Laurent Fabius s'en remettait aux résultats de la consultation et Matthias Fekl se montrait dans un premier temps réservé, avant de s'y opposer fermement.

3.2. Hésitations franco-allemandes

Lorsque le ministre allemand de l'économie, Sigmar Gabriel, évoquait en septembre 2014 un veto allemand à la ratification du CETA s'il incluait l'ISDS, la France, par la voie de Matthias Fekl auditionné devant le Sénat, ne formulait encore que des « réserves » tout en rappelant que la France n'avait pas demandé à l'insertion d'un ISDS dans le mandat de négociation. Face aux hésitations françaises - mal perçues à Berlin - et au soutien de 14 États membres³³ à l'inclusion de l'ISDS, Sigmar Gabriel faisait marche arrière, estimant que « si le reste de l'Europe veut cet accord, alors l'Allemagne doit l'approuver ».

“ EN JANVIER 2015, MATTHIAS FEKL S'EST OPPOSÉ À L'INSERTION D'UN ISDS DANS L'ACCORD FINAL ”

Ce n'est qu'en janvier 2015, à l'occasion d'un communiqué commun avec ses homologues allemands, que Matthias Fekl s'est montré très ferme contre l'insertion d'un ISDS dans l'accord final, déclarant : « nous n'accepterons jamais que les juridictions privées saisies par des multinationales puissent décider des politiques souveraines des États, notamment dans certains domaines tels que la santé ou l'environnement »³⁴.

Cette position commune franco-allemande, qui demandait à revenir sur le texte du CETA, était suivie le 23 février 2015 d'une déclaration de Sigmar Gabriel admettant qu'il fallait « un régime de protection des investisseurs pour les générations à venir » et ajoutant qu'inclure un ISDS dans le TTIP « permettrait de créer des normes de référence pour les futurs accords commerciaux ». Dans le même temps, une note transmise par le Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) aux élus français du Parlement européen, appelait à ne pas fermer totalement la porte aux mécanismes de règlements des différends investisseurs-État. Matthias

31. Depuis l'ouverture des négociations, quatre personnes se sont succédées au commerce extérieur : Nicole Bricq (juin 2012-mars 2014), Fleur Pellerin (mars 2014-août 2014), Thomas Thévenoud (août 2014) et actuellement Matthias Fekl.

32. Entretien, *La Tribune*, 30 janvier 2014.

33. Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Malte, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni et Suède.

34. « Naissance d'un front franco-allemand contre l'arbitrage dans le cadre du TTIP », *Euractiv.fr*, 14 Janvier 2015.

Fekl, qui déclarait ne pas avoir approuvé cette note, proposait avec son homologue allemand de créer une cour permanente d'arbitrage.

Ce qui pouvait encore être perçu comme une prudence du gouvernement a alors contribué à renforcer l'opposition à l'ISDS de la délégation française socialiste au Parlement européen. C'est à l'initiative de cette dernière que le groupe des Socialistes et Démocrates prenait une position ferme contre l'ISDS le 4 mars 2015. Cet enjeu a également suscité des craintes de manière transpartisane au niveau du Parlement européen. Alors que la commission Commerce international (INTA) devait se prononcer sur une résolution non-contraignante précisant les lignes rouges du Parlement européen sur le TTIP, bon nombre des 900 amendements demandés par les parlementaires sur ce projet de résolution concernaient l'ISDS et 6 des 14 commissions du PE consultées s'opposaient à un ISDS.

Cependant, lors du vote portant sur cette résolution le 28 mai 2015 en commission INTA, approuvé par 28 voix contre 13, tous les députés S&D, hormis Emmanuel Maurel, l'ont soutenu alors qu'elle plaide notamment pour une réforme des tribunaux d'arbitrage, sans s'y opposer. Invitant à reprendre les propositions de Cécilia Malström présentée le 7 mai à cette Commission, la résolution propose une « solution permanente » avec des juges indépendants et désignés publiquement, des auditions publiques et un mécanisme d'appel, tout en respectant la juridiction des tribunaux de l'UE et de ses États membres. Le droit de réglementer dans l'intérêt public devrait être protégé et les plaintes frivoles empêchées. À moyen terme, un tribunal d'investissement public pourrait être créé pour régler les litiges des investisseurs.

Dans la foulée le 1^{er} juin, Matthias Fekl a adressé à la commissaire au commerce les propositions françaises qui appellent à accélérer la création d'une cour permanente pour les futurs traités (mandat de 6 ans et période de quarantaine pour l'activité d'arbitre, stabilisation de la jurisprudence, imposition de sanctions financières dissuasives pour les plaintes frivoles, etc.).

“ LE VOTE DU
PARLEMENT EUROPÉEN :
UN SIGNAL D'APPAISEMENT
OU UNE PROVOCATION
POUR LES ANTIS”

Reste à déterminer si le vote en session plénière du Parlement européen sur la résolution de la Commission INTA prévu le 10 juin et reporté au vu des nouveaux amendements déposés par des parlementaires, reflètera un certain apaisement des débats ou contribuera à attiser l'opposition à l'ISDS, et plus largement au TTIP, alors que, pour sa part, Marine Le Pen avait lancé le 18 mai une campagne contre le TTIP.

Dans ce contexte, l'attention se porte sur les risques de transmission de l'opposition allemande, alors que le rejet de la mondialisation, invoqué (notamment) pour expliquer la forte critique du TTIP³⁵, est plus évident encore en France.

4. Le débat « TTIP » au miroir des peurs françaises

4.1. La persistance du malaise français vis-à-vis de la mondialisation

La prudence du gouvernement français dans ce débat s'explique par le souvenir de l'échec de l'Accord multilatéral d'investissement (AMI) en 1998 provoqué par le retrait de la France des négociations face à une opposition croissante dans l'opinion publique. Par ailleurs, la campagne référendaire de 2005 sur le traité instituant une Constitution européenne avait été marquée par la montée d'une opposition des sympathisants de gauche à la construction européenne fondée largement sur des considérations de nature socio-économique et une plus grande contestation de la « mondialisation libérale ».

35. « En Allemagne, l'accord de libre-échange UE-USA déchaîne les passions », *Libération*, 18 avril 2015.

La comparaison des perceptions de la mondialisation dans huit États membres montrait en 2007³⁶ que les Français se démarquaient déjà nettement de leurs voisins par leur pessimisme. L'implantation des mouvements altermondialistes dans l'Hexagone s'expliquait alors notamment par le fait que la mondialisation y était avant tout perçue comme un « projet politique qui doit être géré et orienté », plutôt qu'un « phénomène économique inévitable et sur lequel le politique peut, voire doit, avoir de l'influence », tel que le percevait la majorité des autres Européens. La persistance du malaise français vis-à-vis de la mondialisation attire aujourd'hui l'attention sur la viabilité politique à terme de ce projet, selon que le TTIP est perçu comme permettant de « réguler la mondialisation », ou comme renforçant la mondialisation par une libéralisation accrue des échanges.

L'Eurobaromètre de 2003 indiquait déjà que la France et la Grèce étaient les deux pays dans lesquels l'avis positif sur l'impact de la mondialisation était le plus faible (respectivement 27% et 30% des personnes interrogées). Cette tendance était confirmée par l'Eurobaromètre de 2009 dans lequel on évoquait en France « des craintes particulièrement aiguës par rapport à la mondialisation »³⁷. Les Français (76%) étaient avec les Grecs (84%) ceux qui étaient en Europe le plus d'accord avec l'idée que la mondialisation profite uniquement aux grandes entreprises et pas aux citoyens.

“ AU PRINTEMPS 2014,
C'EST EN FRANCE QUE
LA CONFIANCE DANS LE
COMMERCE INTERNATIONAL
S'EST LE PLUS ÉRODÉE
DEPUIS 2007 ”

Au printemps 2014, le sondage conduit par le Pew Research Center³⁸ montrait pour sa part que sur les sept pays européens sondés, c'est en Italie et en France que la confiance dans le commerce international s'est le plus érodée depuis 2007 et que l'on est le moins convaincu qu'il favorise l'emploi et l'augmentation des salaires.

Dans l'ensemble du monde, le commerce international resterait très largement vu comme une bonne chose (81%). Alors que ce sentiment restait très positif en Allemagne (90% en 2014 contre 91% en 2002), alors qu'il a fortement baissé en Italie (-21 points, 59% en 2014) et en France (-15 points, 73% en 2014).

TABLEAU 2 ► Perceptions du commerce international

	LE COMMERCE EST UNE BONNE CHOSE %	LE COMMERCE AUGMENTE LES SALAIRES %	LE COMMERCE CRÉE DES EMPLOIS %	LE COMMERCE DIMINUE LES PRIX %	L'ACHAT D'ENTREPRISES PAR DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES EST UNE BONNE CHOSE %	L'INSTALLATION D'ENTREPRISES PAR DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES EST UNE BONNE CHOSE %
Espagne	91	28	56	22	43	85
Allemagne	90	28	43	26	19	66
Royaume-Uni	88	34	50	24	39	82
Grèce	79	21	44	35	31	67
Pologne	78	38	51	26	40	75
France	73	14	24	28	32	75
États-Unis	68	17	20	35	28	75
Italie	59	7	13	22	23	61

Source : Pew Research Center, Spring 2014 Global Attitudes Survey. Q27-Q32

36. « Les perceptions de la mondialisation », Kairos Future – Fondation pour l'innovation politique, sous la dir. d'Elvire Fabry, 2007.

37. « Eurobaromètre 72 », Terrain : octobre-novembre 2009.

38. « Faith and Skepticism about Trade, Foreign Investment », Pew Research Center, 2014. Sondage réalisé entre le 17 mars et le 5 juin 2014.

L'enquête Eurobaromètre réalisée quelques mois plus tard, en novembre 2014, montrait que les Français restent les plus méfiants de l'UE vis-à-vis de la mondialisation, du libre-échange, de la concurrence et des grandes entreprises. Avec seulement 32% d'avis positif, ils sont les plus sceptiques à l'égard de la mondialisation, à égalité avec les Chypriotes et les Grecs ; tandis que les pays scandinaves sont les plus positifs et que les Britanniques et les Allemands sont 47% et 45% à avoir un avis favorable³⁹. La France est aussi l'État membre le moins favorable au libre-échange (54% d'avis positif, contre 74% d'Allemands et 77% de Britanniques. On remarquera que les Autrichiens, très critiques sur le TTIP, côtoient sur ce point les Français (59%).

Dans l'Hexagone, où il y a par ailleurs deux fois moins de PME exportatrices qu'en Italie et trois fois moins qu'en Allemagne, la méfiance reste forte vis-à-vis des grandes entreprises. Avec seulement 50% d'avis positif sur les grandes entreprises, la France figure parmi les sept États membres qui affichent 50% ou moins d'avis favorables, quasiment à égalité avec les Britanniques (49%) et les Allemands (48%).

À l'automne 2014, c'est l'opinion publique française qui, en Europe, se montrait la moins positive sur la concurrence (61%, contre 86% pour les Danois – qui sont les plus favorables – et 77% d'Allemands)⁴⁰. En moyenne les Européens étaient 86% à estimer que la concurrence offre plus de choix aux consommateurs (en hausse de 4 points depuis 2009) contre seulement 16% de Français ; et 84% des Européens jugeaient qu'elle permet aux consommateurs de bénéficier de meilleurs prix, contre 20% de Français⁴¹. Alors que trois quarts des Européens étaient convaincus que la concurrence entre entreprises encourage l'innovation et la croissance économique, les Français ne sont que 21% à le penser⁴². Pour autant, les Français ne sont qu'en 10^{ème} position des pays les plus positifs sur le protectionnisme, notamment derrière le Royaume-Uni.

Cette ambivalence à l'égard du protectionnisme pourrait refléter une attente de plus forte régulation de la mondialisation et du libre-échange plutôt qu'une tentation de fermeture. Position que reflétait Matthias Fekl lorsqu'il déclarait « je ne suis pas un partisan béat de la mondialisation [mais] le but de la France n'est pas de se couper du reste du monde et de se sortir des flux d'échanges internationaux »⁴³.

Les chiffres des échanges commerciaux entre la France et les États-Unis montre ainsi que l'économie du pays, pourtant moins dépendante des exportations que d'autres États membres et notamment que l'Allemagne, n'en est pas moins déjà fortement intégrée avec celle des États-Unis.

4.2. Une méfiance traditionnelle vis-à-vis des États-Unis

Le lien particulier qu'entretient la France avec les États-Unis qui, selon Nicole Bricq, oscille « entre une attitude de fascination et l'irritation », donne au débat sur le TTIP un ton passionnel, renforcé par l'affaire des écoutes menées en Europe par l'Agence de sécurité américaine (NSA), et la lourde amende imposée par les États-Unis à BNP Paribas. Angela Merkel avait dénoncé auprès de Barack Obama l'espionnage dont elle a elle-même été l'objet, tout en ajoutant que cela ne changeait pas la nécessité d'arriver à un accord transatlantique. Ce qui n'a pas été le cas du gouvernement français alors que se négociait à New York le montant de la pénalité imposée à BNP Paribas.

Toute l'attention se porte sur le TTIP alors que simultanément l'UE a engagé une négociation avec le Japon – 3^{ème} puissance économique mondiale après les États-Unis et la Chine, et 2^{ème} destination d'exportations françaises en Asie après la Chine – qui ne suscite aucun débat public. Pourtant, elle porte également sur la réduction des droits de douane, notamment dans le secteur agricole, ou sur une plus grande ouverture des marchés publics.

39. « Eurobaromètre Standard 82 Automne 2014 », *Ibidem*.

40. *Op.cit.*

41. « L'Eurobaromètre Flash 403 », Terrain en Septembre 2014 ; Publication en mars 2015

42. *Op.cit.*

43. « Matthias Fekl : Le Parlement français aura le dernier mot », *Marianne*, 10 novembre 2014.

“ LA MÉFIANCE
VIS-À-VIS DES ÉTATS-UNIS
NE S'EXPLIQUE PAS PAR LA
RÉALITÉ DES DONNÉES ”

L'opinion publique française entretient une méfiance vis-à-vis des États-Unis qui ne s'explique pas par la réalité des données. L'état des relations commerciales et des investissements entre la France et les États-Unis montre qu'il y a d'ores et déjà une forte intégration économique entre les deux pays.

En 2014, le marché américain est la 1^{ère} destination des exportations françaises en dehors de l'UE (6^{ème} si l'on comprend les États membres), le 2^{ème} pays d'importation hors UE et la 1^{ère} destination pour les investissements français à l'étranger, devant la Belgique. Les analyses conjointes de l'OMC et de l'OCDE⁴⁴ sur le calcul des échanges commerciaux en valeur ajoutée - et non en volume - indiquent même que la France exporte plus vers les États-Unis que vers l'Allemagne.

En 2014, la France est 3^{ème} dans le classement des États membres de l'UE qui exportent le plus vers les États-Unis et est le 5^{ème} plus gros importateur de biens et services venant des États-Unis⁴⁵.

Le déficit commercial de la France vis-à-vis des États-Unis s'est réduit à 2,35 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2014 contre encore 5,6 milliards d'euros en 2013. La principale balance sectorielle excédentaire est celle du secteur agro-alimentaire.

De plus, les États-Unis demeurent la première destination pour les investissements directs français à l'étranger (148 milliards d'euros en stock fin 2013). On dénombre plus de 3 600 filiales d'entreprises françaises aux États-Unis, qui y emploient plus de 560 000 personnes. Le chiffre d'affaires des filiales françaises aux États-Unis représente plus de 7 fois le montant des exportations françaises⁴⁶. Les États-Unis restent, par ailleurs, le premier investisseur étranger en France en 2014 (25% des IDE), devant l'Allemagne (13%), et le premier employeur étranger⁴⁷. Selon les données de l'AFII, ces investissements représenteraient environ 440 000 emplois en France.

44. La France exporte davantage vers l'Allemagne et d'autres partenaires européens en volume mais une partie de ces exportations est constituée de biens et services intermédiaires qui sont incorporés dans d'autres biens et services à destination de marchés tiers, dont les États-Unis. « Le premier partenaire commercial de la France n'est pas l'Allemagne... mais les USA », *Challenges*, 31 janvier 2013. « De nouvelles analyses de l'OCDE et de l'OMC mettent en évidence l'évolution des échanges mondiaux », OCDE, 16 mars 2013.

45. <http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/highlights/top/top1412yr.html>

46. Site du MAE consulté en avril 2015 : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/etats-unis/la-france-et-les-etats-unis/>

47. « Bilan 2014 des investissements étrangers en France », Business France, 2014.

CONCLUSION

La discrétion du gouvernement sur ce dossier a jusqu'à présent contribué à circonscrire une opposition transpartisane sur l'enjeu de l'ISDS sans inciter les partis majoritaires à s'engager plus activement dans un débat public sur les autres enjeux de la négociation. Mais elle pourrait bien s'avérer problématique à mesure que l'on s'approchera d'un accord. Sans réel effort d'information et mise en débat - auquel le gouvernement français doit lui-même contribuer -, une défiance importante vis-à-vis de la Commission européenne⁴⁸, du gouvernement en place et des partis politiques en général peut favoriser une mobilisation de l'opposition au sein de la société civile.

UN DOSSIER EMBARASSANT SUR LE CHEMIN DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2017

L'attention se porte également du côté des frondeurs, rassemblant les députés socialistes qui dénoncent la politique menée par François Hollande et Manuel Valls. Malgré leur faible score lors du vote du Congrès du PS le 21 mai, ils pourraient prendre davantage position sur cet enjeu derrière Emmanuel Maurel, membre de la commission Commerce international du Parlement européen pour marquer leur différence. François Hollande pourrait se trouver embarrassé par ce dossier sur le chemin des élections présidentielles de 2017.

Si la situation économique nationale ne s'améliore pas, le TTIP pourrait tout aussi bien devenir le nouvel épouvantail d'une mondialisation mal maîtrisée, bien que la relative bonne santé de l'économie allemande soit invoquée par certains analystes comme une des raisons qui leur laisse plus le « loisir de se pencher sur des débats de société que leurs voisins français »⁴⁹.

48. Les Français se classent 23^{ème} sur 28 parmi les États membres dans la confiance qu'ils accordent à la Commission européenne à l'automne 2014. « Eurobaromètre 82 », *Ibid.*, p108.
49. « En Allemagne, l'accord de libre-échange UE-USA déchaîne les passions », *Libération*, 18 avril 2015.

LE TTIP ET LES PAYS TIERS

Elvire Fabry et Emmet Strickland, *Synthèse d'un séminaire organisé avec l'Istituto Affari Internazionali, la Stiftung Mercator et le Istanbul Policy Center*, Institut Jacques Delors, juin 2015

L'« ISDS » DANS LE TTIP : LE DIABLE SE CACHE DANS LES DÉTAILS

Elvire Fabry et Giorgio Garbasso, *Policy Paper n° 122*, Institut Jacques Delors, janvier 2015

LA RÉALITÉ DE LA PRÉCAUTION : ANALYSE COMPARATIVE UE – USA

(ED. J. WIENER, M. ROGERS, J. HAMMITT ET P. SAND)

Elvire Fabry et Giorgio Garbasso, *Synthèse d'ouvrage*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juillet 2014

LE « TTIP » À L'AVANT-GARDE DU RÉGIME COMMERCIAL INTERNATIONAL DU XXI^{ÈME} SIÈCLE ?

Elvire Fabry, *Tribune*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mars 2014

TTIP : UNE NÉGOCIATION À LA PIRANDELLO

Elvire Fabry, Giorgio Garbasso et Romain Pardo, *Synthèse d'un séminaire d'experts avec l'EPC*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2014

ENJEUX ET PERSPECTIVES D'UNE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE TRANSATLANTIQUE

Bertrand de Largentaye, *Vidéo*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, octobre 2013

ENJEUX ET PERSPECTIVES D'UNE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE TRANSATLANTIQUE

Bertrand de Largentaye, *Policy Paper n° 99*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, octobre 2013

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors

